

01 juil 2022 -17:05

Appartient à Conseil des ministres du 1er juillet 2022

Modifications en matière de références à la protection des données

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi et un projet d'arrêté royal modifiant des références relatives à la protection des données dans diverses lois et divers arrêtés royaux.

Plusieurs lois et arrêtés royaux font encore référence à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et à la Commission de la protection de la vie privée.

L'avant-projet de loi portant modification de diverses lois relatives au droit du travail et le projet d'arrêté royal portant adaptation de divers arrêtés royaux relatifs au droit du travail visent à remplacer ces références par des références au règlement (UE) 2016/679 sur le RGPD et à l'Autorité de protection des données.

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be